



***Une agglomération en mouvement,
la métropole de Lyon***

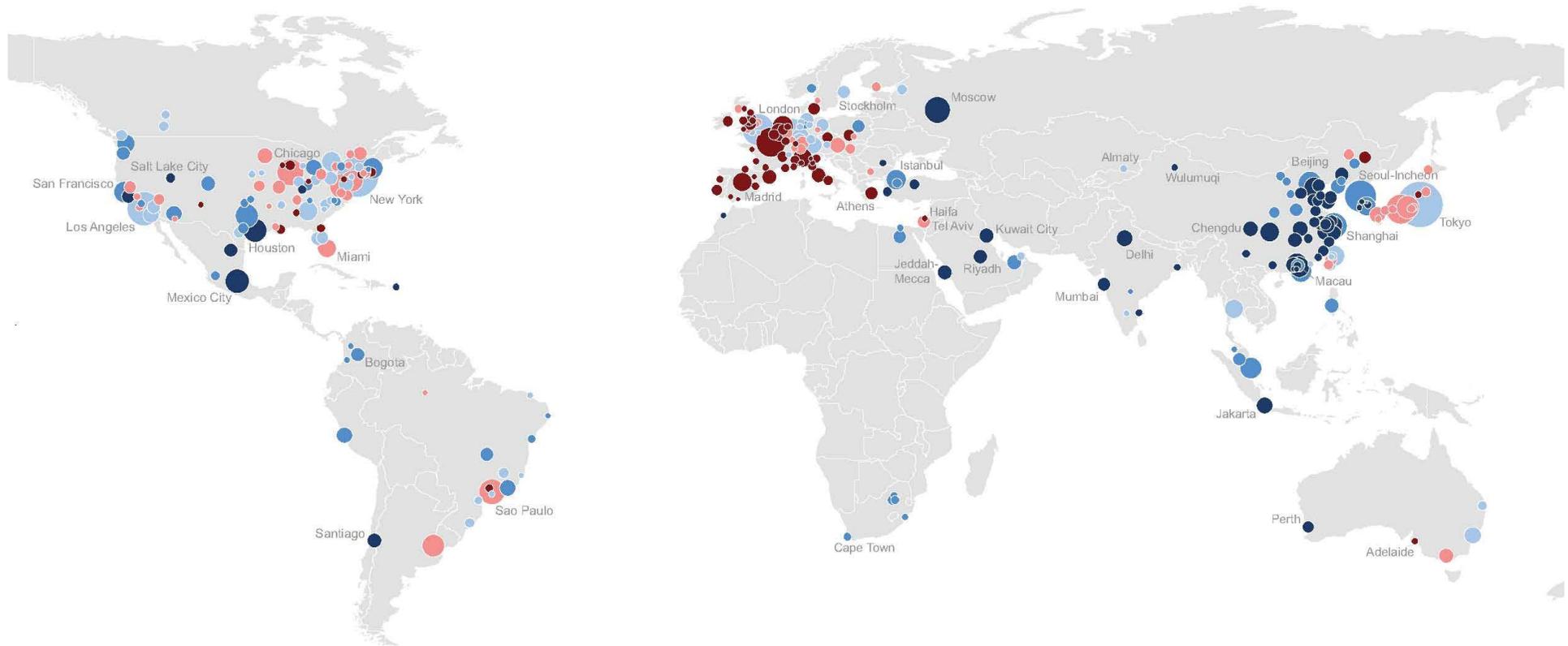
**Intervention de Gérard Collomb
Président du Grand Lyon**

30 minutes

Club de l'OURS – 7 février 2013

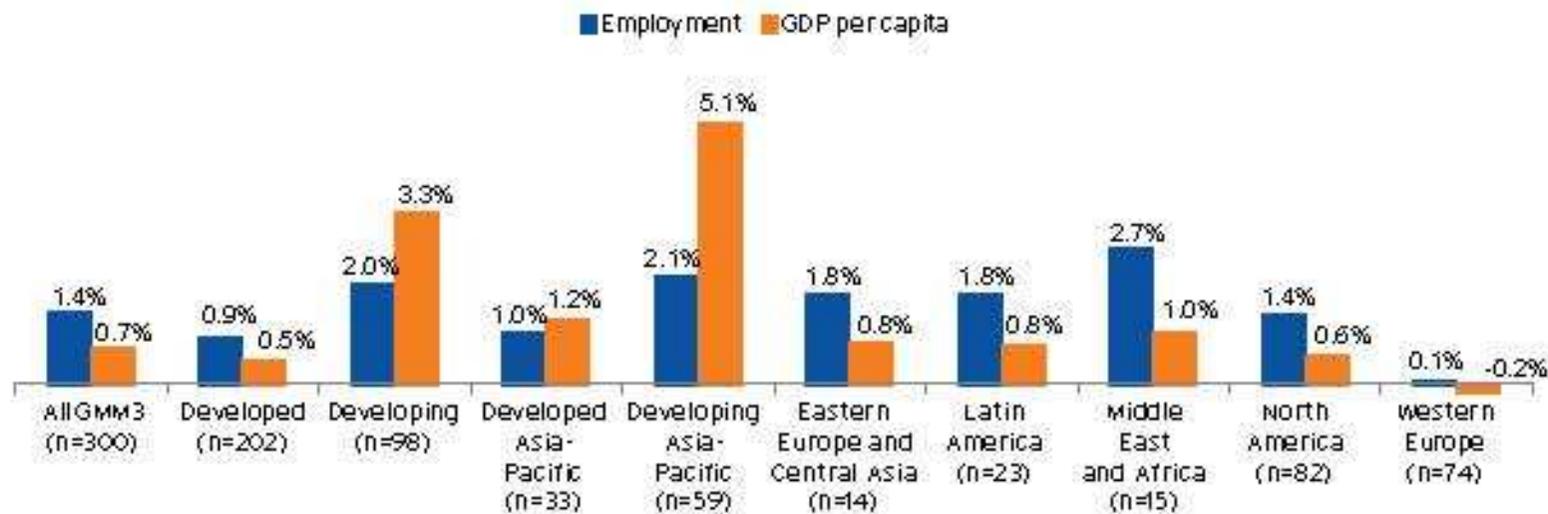
-
- **La montée du fait urbain, une donnée qui structure aujourd'hui le développement du monde.**
 - **300 villes recensées comme portant la dynamique économique mondiale (étude Global Metropolomonitor 2012)**

Les 300 villes qui structurent l'économie mondiale

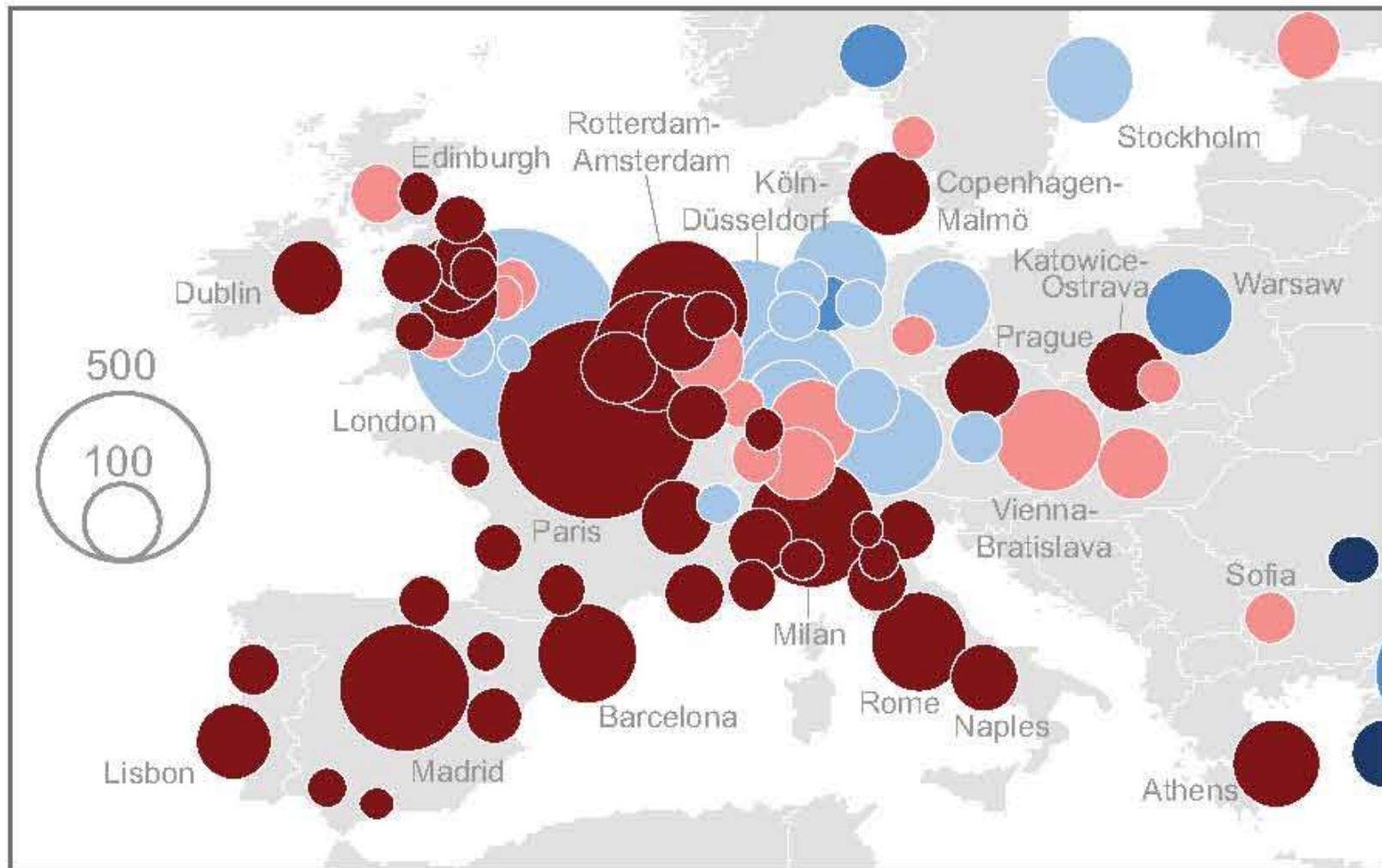


Une Europe qui peine à porter la croissance et l'emploi

FIGURE 2. METROPOLITAN GDP PER CAPITA AND EMPLOYMENT GROWTH RATES BY REGION AND DEVELOPMENT STATUS, 300 LARGEST METROPOLITAN ECONOMIES, 2011-2012



Et une France qui décroche en Europe



Pourquoi? Une centralisation historique construite contre les villes

- L'Histoire de la France: une centralisation toujours plus accentuée.
- Un pouvoir royal qui se construit contre les villes et les provinces.
- Une révolution jacobine qui accentue encore cette donnée.
- Une architecture territoriale constituée autour d'un cadre unique, celui qui permet au préfet d'aller « à cheval » porter les ordres du pouvoir central en une journée dans tout le territoire. C'est là l'origine de la création du département.

Depuis 1982, l'entrée dans une nouvelle ère, celle de la décentralisation.

- Loi Defferre du 2 mars 1982
- Loi Chevènement sur l'intercommunalité, 12 juillet 1999
- Acte II de la décentralisation de 2004
- Réforme territoriale de 2010 actant la création du pôle métropolitain
- 2012: préparation d'une nouvelle loi de l'action publique territoriale

Lyon s'est toujours trouvée au cœur de ces problématiques

I. Le Grand Lyon, une des premières communautés urbaines de France.

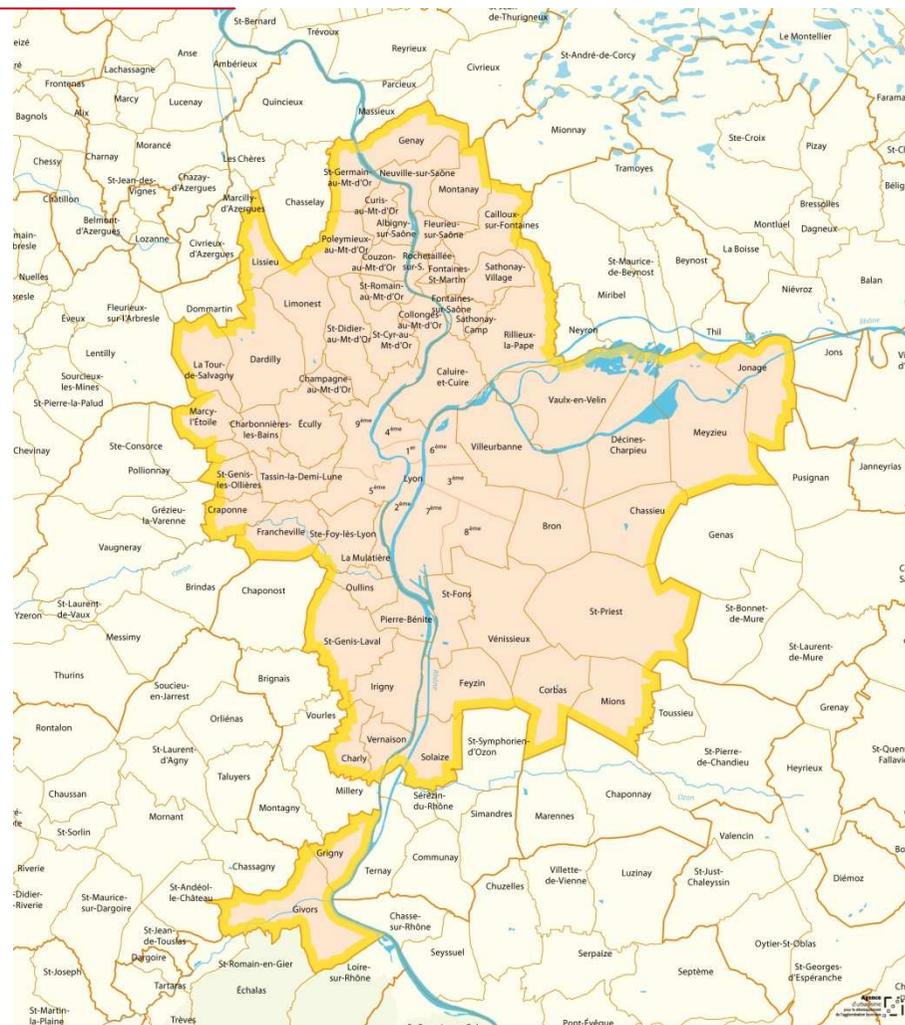
II. Aujourd'hui, la France doit relever le défi des villes pour retrouver sa place en Europe

III. Le Grand Lyon, bientôt métropole européenne

I. Le Grand Lyon, une des premières communautés urbaines de France.

Le Grand Lyon aujourd'hui

- ✓ **58 communes**, représentées par **156 conseillers communautaires**
- ✓ **1,3 M. d'habitants** (+ de 80% des habitants du Rhône, 2^e agglomération de France, 1^{er} Communauté urbaine de France)
- ✓ **4 700 agents**
- ✓ **Les grandes compétences de croissance** avec **4.2 milliards d'euros investis** entre 2002 et 2012



11. L'héritage de 1966: d'une communauté de moyens à une communauté de projet

111. 1966: La communauté urbaine de Lyon est créée d'autorité par l'Etat.

a) Une création de l'Etat sans ambition démocratique

- **Loi du 31 déc.1966:** 4 Communautés urbaines créées par décret (Lyon, Lille, Bordeaux, Strasbourg)
- Les communes ne sont pas toutes favorables à cette création.

b) Répondre à des enjeux de salubrité publique.

- **La CU est dotée d'un bloc de compétences « services urbains et réseaux »:** voirie, eau (égouts et stations d'épuration), ordures ménagères, particulièrement destiné à assurer la salubrité publique dans une ville marquée par les brouillards polluants et par des installations d'assainissement peu développées: seules 18 communes sur 55 disposent d'égôts.
- Le premier projet réalisé est ainsi la création d'une station d'épuration à Pierre-Bénite en 1972.

112. Peu à peu, la Communauté urbaine de Lyon prend en main de nouvelles compétences

- 1976: création de l'hôtel de communauté (quartier Part-Dieu)
- 1983: prise en charge de la compétence urbanisme.
- 1985: prise en charge de la compétence transports (assurée auparavant par le préfet)
- 1990: prise en charge de la compétence développement économique.
- 1995: prise en charge de la compétence logement (premier programme local de l'habitat).
- 1990 – 2000: Début des grands projets: Tronçon Nord du Périphérique, Cité Internationale.

Depuis 2001, la volonté de transformer une communauté de projet en une communauté de destin

12. Une gouvernance élargie, une démocratie enrichie

12. Une gouvernance élargie, une démocratie enrichie

- a) **Une gouvernance à laquelle participent tous les territoires.**
- b) **Un dialogue renforcé avec les partenaires économiques et les forces vives de l'agglomération.**

a) **Une gouvernance à laquelle participent tous les territoires**

- ✓ Une représentation équilibrée des communes dans l'exécutif.
- ✓ 9 conférences locales des maires.
- ✓ 4 assemblées générales des maires par an.
- ✓ Des forums stratégiques par zone géographique.

b) **Un dialogue renforcé avec les partenaires économiques de l'agglomération.**

- ✓ Depuis 2003, Grand Lyon l'Esprit d'entreprise
- ✓ Plan Climat Energie territorial partagé depuis février 2012

Les résultats:

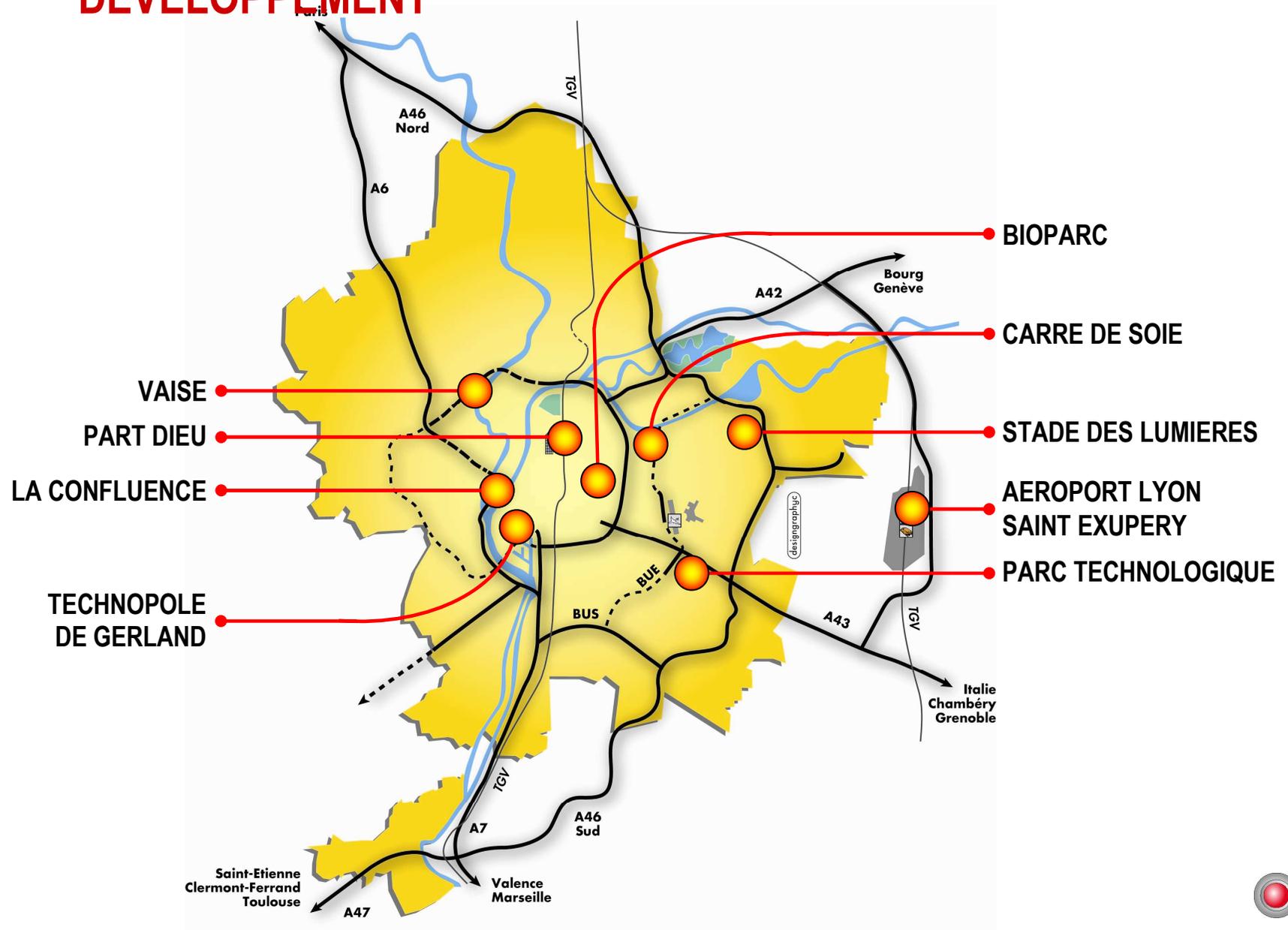
Un nouveau dynamisme économique:

- **5000 créations d'entreprises en 2003,**
- **15 000 en 2010.**
- **Un parc tertiaire: +36% entre 2001 et 2011**
- **5 pôles de compétitivité dont 2 mondiaux**
- **40 000 emplois créés en dix ans**

Une nouvelle solidarité métropolitaine: la fin des périphéries, la mise en place d'un modèle multipolaire

- **Une politique d'investissement ambitieuse et péréquatrice (PPI)**
(2002-12: Plus de 3 milliards d'euros de dépenses d'investissement. Dont Vaulx en Velin: 214 M€, Vénissieux 135 M€, Bron: 90M€)
- **Un développement conséquent des Transports en commun :**
 - **Entre 2002-08 (1 Md € d'investissement):** extension de la ligne A du métro à Vaulx-en-Velin (et création d'un parc relais), création du tram T3 (Vaulx-en-Velin), du T4 (Feyzin), de lignes fortes de bus (C1, C2: Rillieux-la-Pape, C3),...
 - **Entre 2008-14 (plus de 1 Md € d'investissement):** Prolongement des trams T2 à Chassieu, T3 à Décines; extension de la ligne B du métro à Oullins, LEOL, création de Parcs Relais (Vaulx en Velin, La Duchère, Mermoz)
- **Un rééquilibrage du logement social** entre l'Est et l'Ouest de l'agglomération.

FIN DES PERIPHERIES: PARTOUT, DES POLES DE DEVELOPPEMENT



**II. Aujourd'hui la France doit relever le défi
des villes pour retrouver sa place en Europe**

II. Aujourd'hui, la France doit relever le défi des villes pour retrouver sa place en Europe

L'Europe s'est déjà transformée

Le Grand Londres

- Une collectivité forte : 8 millions d'habitants,
- Une des 9 régions anglaises,
- Budget consolidé de 15 milliards d'euros,
- **Compétences** : transports, police, développement économique, planification, environnement, logement, déchets, santé, culture.

Villes-état de Berlin, Hambourg et Brême

- **Hambourg : 2 millions d’habitants, stratégie « Hambourg une métropole en essor » avec 4 objectifs :**
 - 1- Atteindre une croissance durablement supérieure aux villes comparables : par le soutien aux 120 000 PME de la région et par une politique de clusters,
 - 2- Soutenir la croissance démographique,
 - 3- Renforcer l’attractivité,
 - 4- Préserver la qualité de vie, notamment par la réalisation d’un grand projet d’urbanisme : extension du centre-ville de 40%, par le projet Hafencity, 5 milliards € investis sur 155 ha.
- Croissance de 3,4% en 2010 (2ème land le plus dynamique).
- Mais on pourrait regarder Barcelone ou Manchester.

La France est urbaine, même s'il existe quelques grandes zones à dominante rurale

- 80% des Français vivent en ville, 95% sous l'influence d'un pôle urbain,
- 50% de la valeur ajoutée nationale est créée dans les 112 grandes agglomérations françaises,
- En Rhône-Alpes, les grandes agglomérations représentent 42% du PIB régional, le Grand Lyon 30%.

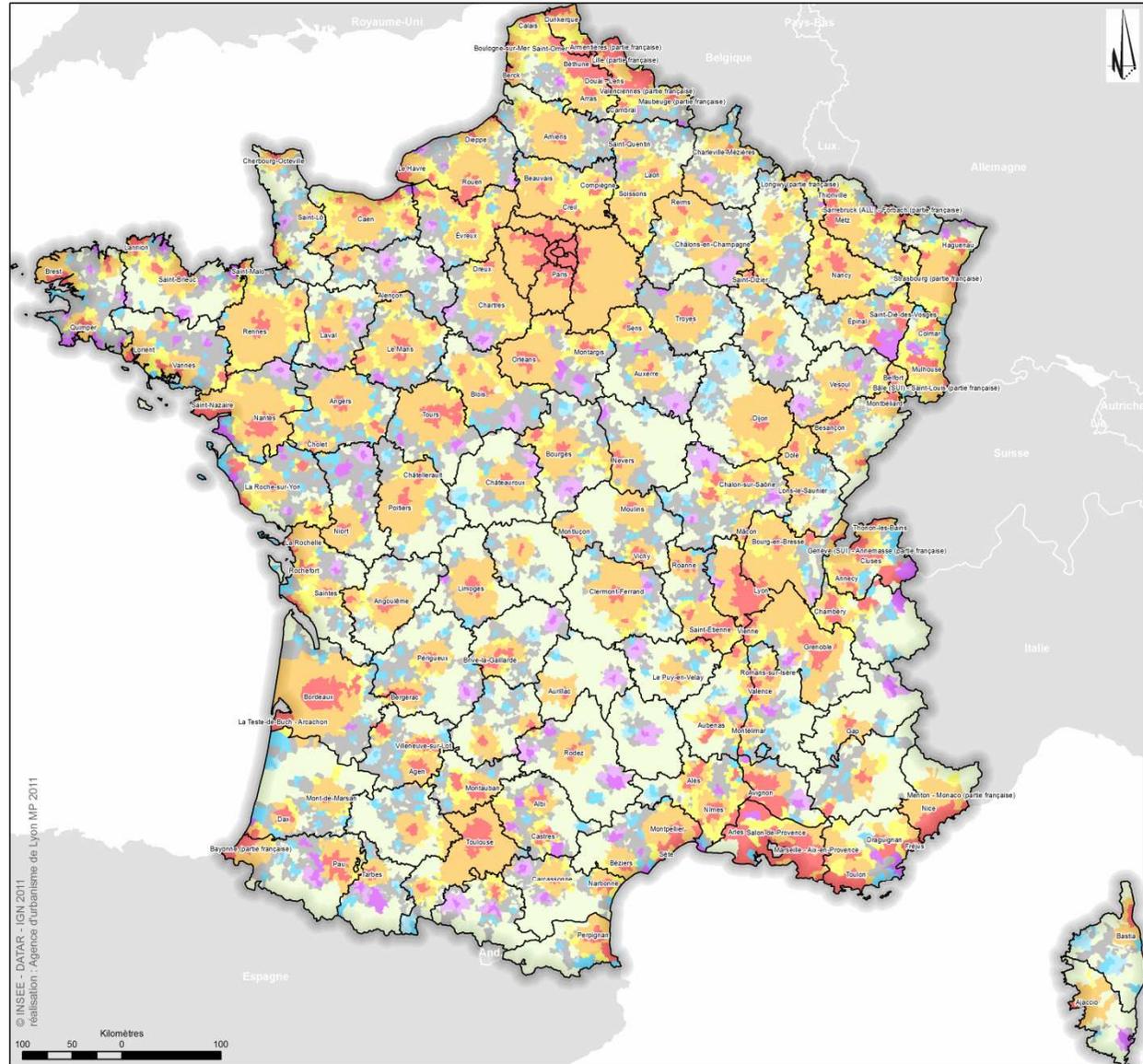
Propositions pour une nouvelle organisation territoriale

Une approche non-uniforme des territoires

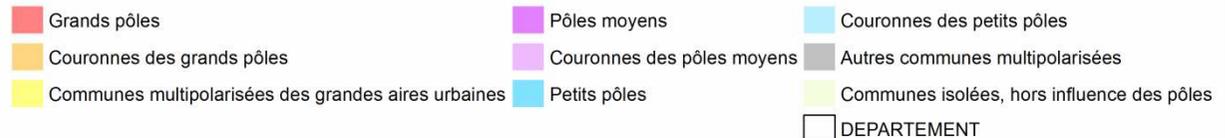
1. **Confirmer les départements comme échelons de proximité dans les territoires à dominante rurale** (solidarité territoriale, services à la personne, compétences de proximité, essentielles en milieu rural).
2. **Renforcer les villes dans les territoires urbains**
 - **Conforter le réseau de villes moyennes**
 - **Faire émerger des communautés métropolitaines** : Toulouse, Nice, Nantes, Strasbourg, puis Rennes, Grenoble, Montpellier, etc.
 - **Constituer en métropoles de niveau européen les trois métropoles millionnaires** : Lyon, Marseille, Lille
3. **Renforcer le dialogue entre les capitales régionales et les régions**
4. **Doter la « région-capitale » d'une organisation sur-mesure**

Réseau des villes françaises :

- Grand Paris,
- Métropoles de niveau européen,
- Métropoles de niveau régional,
- Villes moyennes / agglomérations.



Les aires urbaines 2010



Les villes maillent le territoire et constituent un réseau puissant

En France, en 2012 :

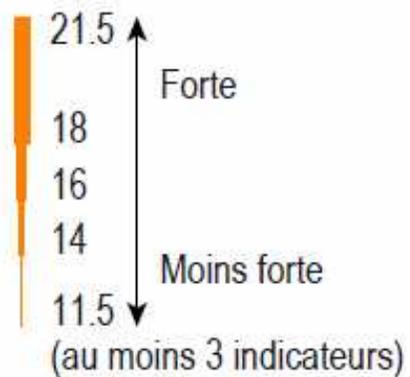
- **15 communautés urbaines** (7,2 millions d'hab.) + 1 métropole loi RCT déc. 2010 (Nice Côte d'Azur, 0,5 M. d'habitants),
- **202 communautés d'agglomération** (24,1 millions d'hab.),
- **5 syndicats d'agglomération nouvelle** (0,3 million d'hab.).

La DATAR définit le « **système urbain français** » autour d'un triptyque

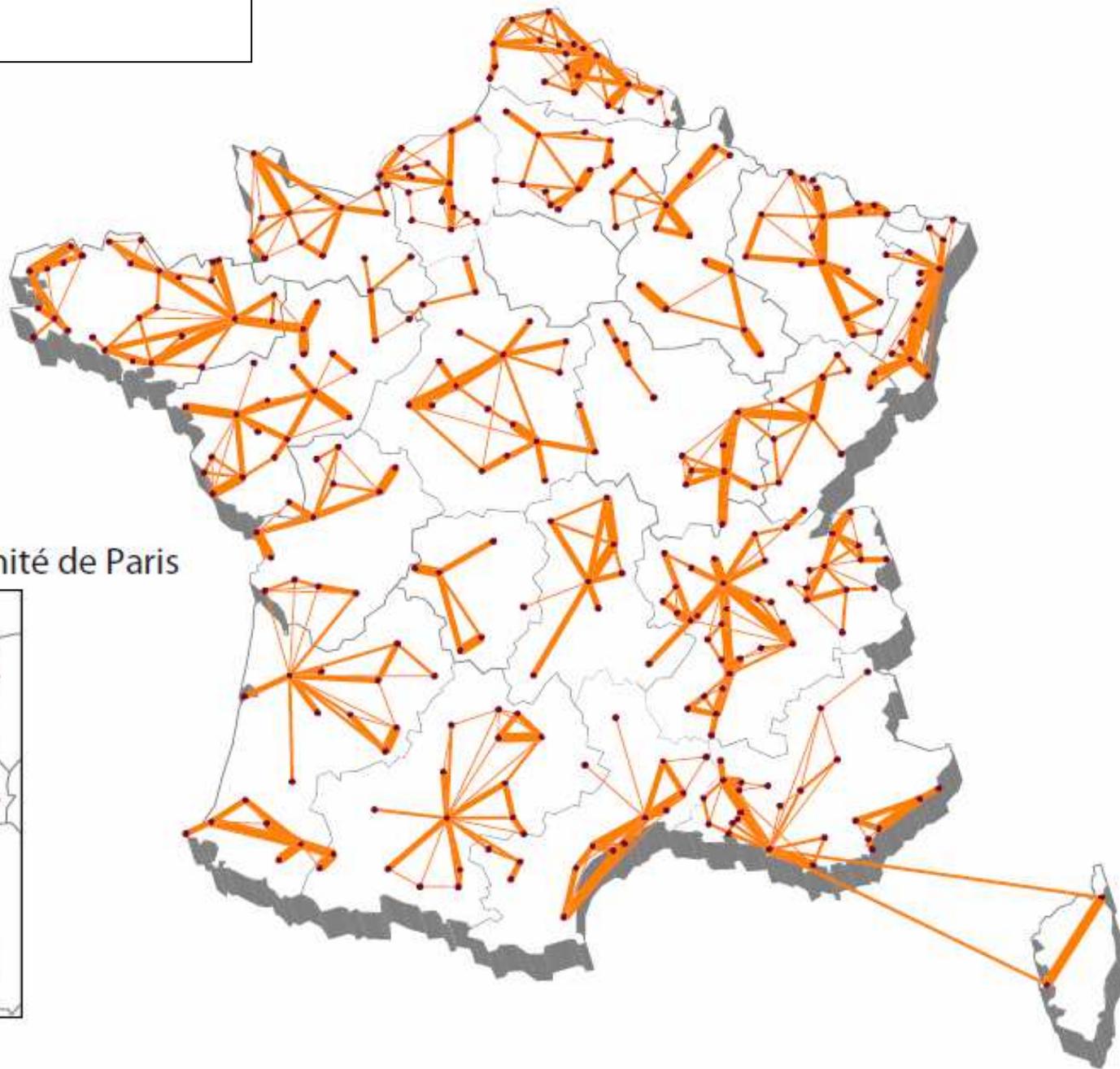
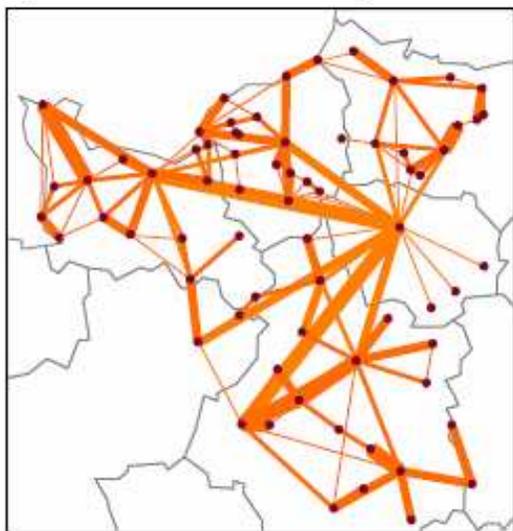
- **La « métropole-nationale »** : la région parisienne entretient des liens avec toutes les aires urbaines,
- **26 « systèmes interurbains »** régionaux ou interrégionaux,
- **La France des liens transversaux entre aires urbaines** (hors Paris).

Les systèmes urbains de proximité

Intensité des liens
Note cumulée pour
7 indicateurs de liens

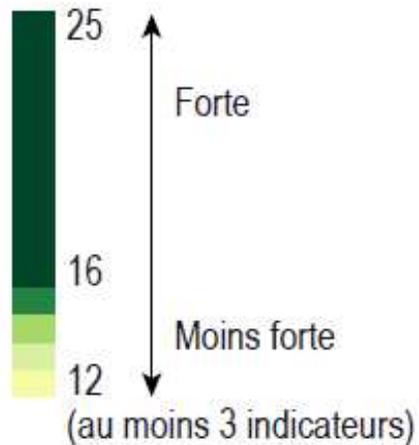


Système urbain de proximité de Paris

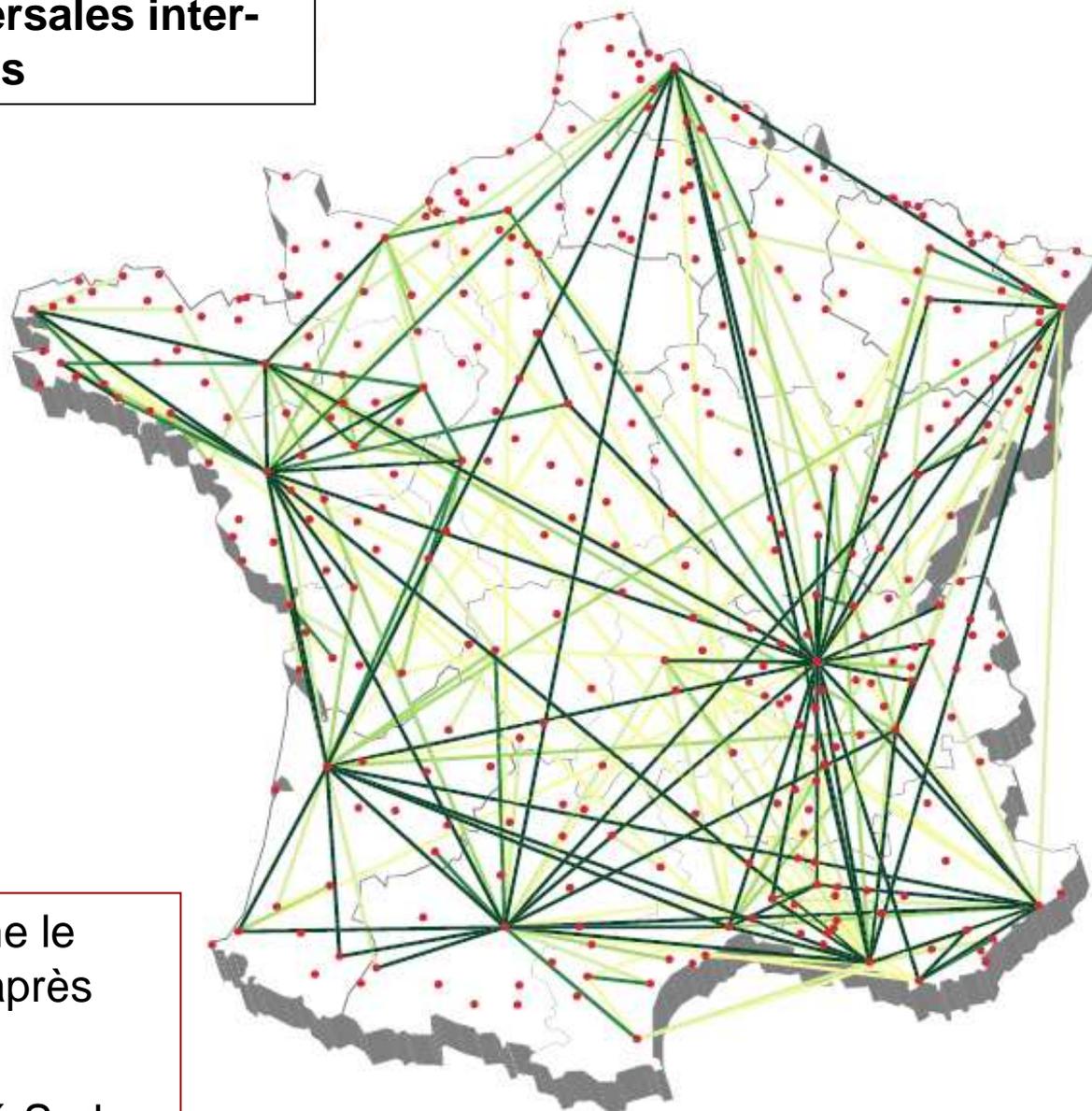


Les relations transversales inter-systèmes - Hors Paris

Intensité des liens
Note cumulée pour
7 indicateurs de liens



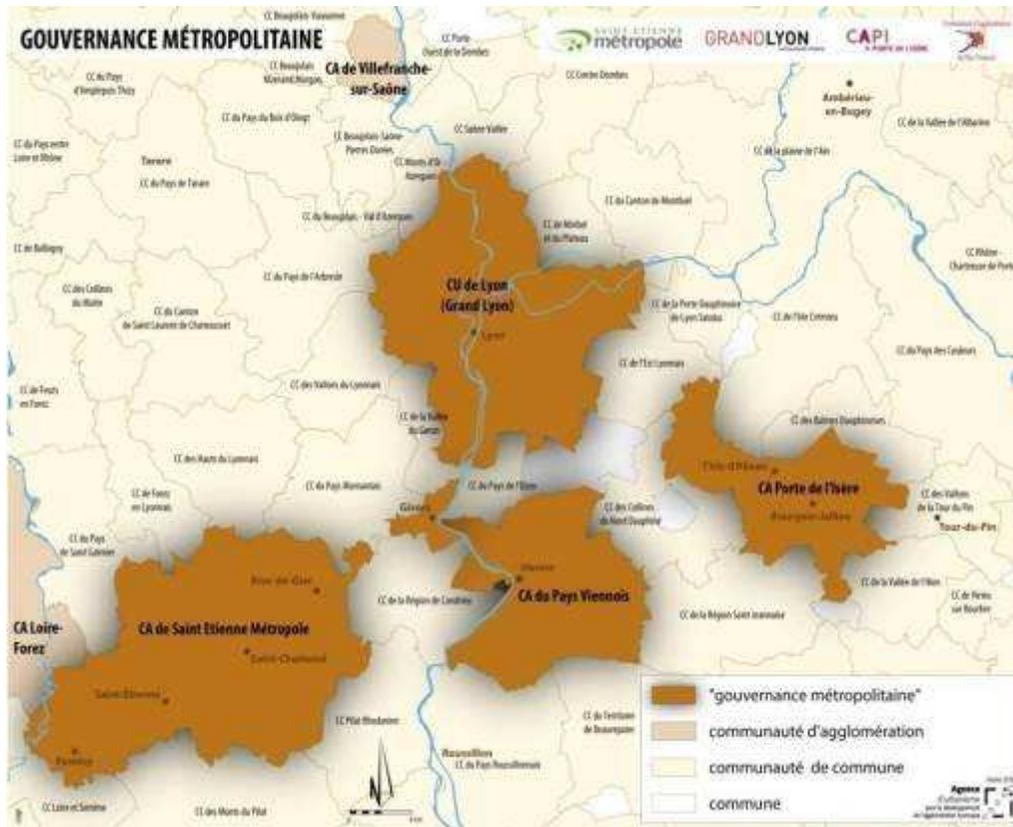
- **Lyon** apparaît comme le second pôle français après Paris,
- Les villes de la moitié Sud sont en interrelations fortes.



L'évolution de l'agglomération lyonnaise: des territoires partenaires au pôle métropolitain

- **Des territoires partenaires au pôle métropolitain**
 - 2004 : lancement de la démarche « **territoires partenaires** » :
 - **Une conception partagée de la métropole multipolaire** (SCoT et InterSCoT)
 - **Une coopération métropolitaine renforcée** :
 - 2009: entre le Grand Lyon, St Etienne métropole et le Nord-Isère (CAPI)
 - 16 avril 2012: création du pôle métropolitain
 - 24 janvier 2013: création du Syndicat Métropolitain des Transports

Le pôle métropolitain



143 communes, 1 600 km²

Près de 2 millions d'habitants
(environ 33% de la population de Rhône-Alpes)

Densité de population : 1250 hab/km²
(moyenne en France : 97 hab/km²)
(moyenne en Rhône-Alpes : 135 hab/km²)

50% du territoire couvert par des espaces verts, naturels et agricoles

1 million d'emplois

120 000 étudiants et 11 500 chercheurs

4 grands champs de compétences du pôle

1. Le développement économique

= mettre en cohérence l'offre d'accueil des entreprises / assurer la promotion du territoire; développer les filières logistique, écotecnologies, les industries créatives, la robotique, les circuits courts agricoles; engager une réflexion sur le développement de la vallée du Gier; créer la conférence économique métropolitaine.

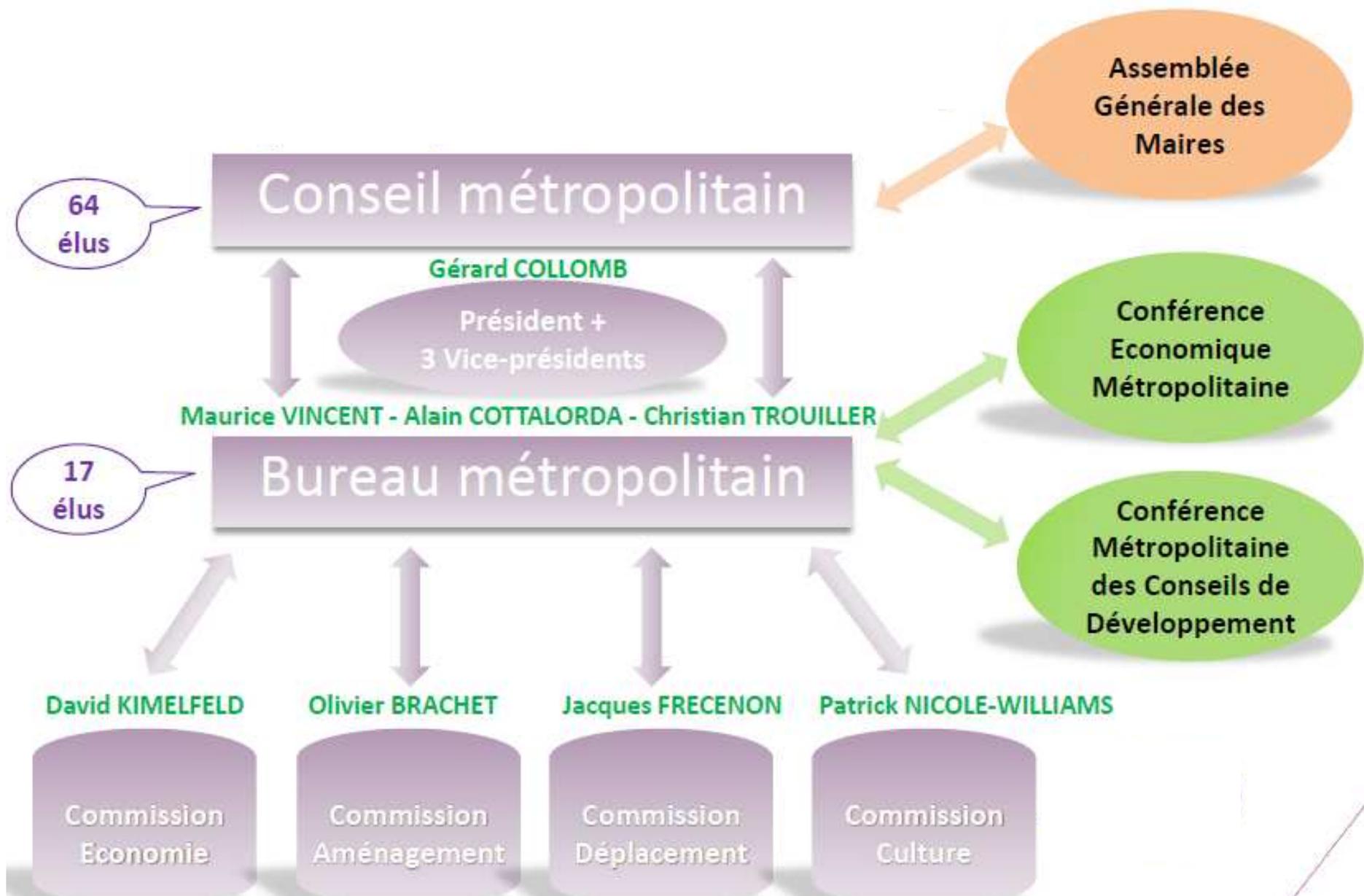
2. L'amélioration des déplacements

= création d'une carte de transports, développer les parcs relais et le covoiturage

3. L'aménagement du territoire

= partager les orientations de développement urbain le long des axes de transports en commun, préserver les espaces naturels, créer une voie verte

4. L'amélioration de la qualité de vie (événements culturels et patrimoine)



III. Le Grand Lyon, bientôt métropole européenne

Pourquoi un nouveau statut ?

- **Rendre plus lisible** l'action des collectivités vis-à-vis des citoyens, simplifier l'organisation administrative,
- **Mieux articuler les politiques menées**
 - Supprimer les doublons:
 - Réunifier les compétences voirie
 - Unifier la compétence Fonds de Solidarité Logement (aide au logement pour les plus démunis) avec l'action menée par le Grand Lyon, unifier la gestion des attributions
 - Articuler les actions
 - Le Grand Lyon qui loge et le Conseil Général qui s'occupe de l'insertion de ceux qui sont logés
 - Le Conseil Général qui gère la protection maternelle et infantile et donne les agréments et le bloc communal qui gère les haltes garderie et les crèches.
 - Politiques en faveur des personnes âgées
 - En définitive, articuler l'urbain et l'humain.

Pourquoi un nouveau statut ?

- **Améliorer la visibilité du Grand Lyon** dans le concert des métropoles européennes.
- **Trouver de nouvelles marges de manœuvre** en rationalisant les interventions et en mettant en commun certaines missions et fonctions,
- **Organiser la liaison** entre instances **stratégiques** et gestion de la **proximité**,
- Repenser les **relations entre la métropole et les communes**, individuellement ou dans le cadre des nouvelles conférences locales des maires.

Caractéristiques principales de la métropole

- **Election au SU direct par fléchage en 2014.**
- **Substitution au département** dans l'intégralité de ses compétences sur son périmètre.
- **Evaluation des charges et ressources** à transférer du département à la métropole.
- **Clause générale de compétence**
- Possibilité de **gérer** par voie conventionnelle **certaines compétences de proximité** (notamment en provenance du département) à un échelon infra-métropolitain.
- Elaboration conjointe d'un schéma métropolitain économique et universitaire à articuler avec le Schéma régional.

Substitution au Conseil général sur le périmètre de la métropole

Le Grand Lyon dans le département du Rhône (2012)

- **CG 69** : 1 738 949 hab.
(4^{ème} département français)
- **GL** : 1 302 232 hab.
(74,9 % pop. Rhône)
- **Futur CG 69** : 436 717 hab.
(51^{ème} département français)
- **GL** : 77 % des entreprises,
82 % de l'emploi, 5 emplois salariés
privés sur 6.



Substitution au Conseil général sur le périmètre de la métropole

Le CG 69 aujourd'hui:

- 5 480 agents

- **Budget 2012:** 2 146,4 M. €

Budget opérationnel (hors gestion de la dette): 1 646,4 M. €

Le Grand Lyon aujourd'hui:

- 4 700 agents

- **Budget 2012:** 1 938,7 M. €

Fonctionnement: 1 064 M. € (55%)

Investissement: 874,7 M. € (45%)